



PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée ordinaire des Délégués

de la FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE (FFH)

du 23 avril 2022 à l'Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 41, 3011 Berne

Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
2. Election des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 16 octobre 2021
5. Approbation du rapport annuel du Président
6. Approbation des comptes 2021 et du rapport de révision des comptes avec décharge au comité
7. Lecture du rapport annuel de la commission technique
8. Elections pour le prochain mandat
Président de la commission technique
9. Approbation du budget 2022
10. Fixation des cotisations et taxes de la FFH
11. Propositions KECB
Proposition 1 : Proposition de modification de l'article 17 des statuts de la FFH, 1 part
Proposition 2 : Proposition de modification de l'article 17 des statuts de la FFH, 2 part
12. Divers

Présents	CC :	Stephanie Feyfar	Secrétaire
		Wanda Dadò	Vice-secrétaire
		Manuela Schaffner	Trésorière
		Theres Habegger	Secrétaire LOH

Excusée	CC :	Alfred Wittich Sojarit	Président
		Jürg Keller-Friskovec	Vice Président
		Catherine Meyer Körber	Vice Trésorière

Délégués présents :

Katzenclub Aargau-Solothurn, KAS

Wendel Stoop
Ruedi Haas
Philippe Sunier

Katzenclub beider Basel, KCbB

Ruth Lang
Monika Haas

Katzen- & Edelkatzenclub Bern, KECB

Jürg Habegger
Barbara Zahnd
Sans 3^{ème} délégué

Ebocat SKK

Trudy Oberholzer
Elisabeth Stutz

Société Féline Genevoise, SFG

Natascha Simon
Sans 2^{ème} délégué

Katzenfreunde Luzern & Zentralschweiz, KLZ

Antonia Walker
Sans 2^{ème} délégué

Cat Club des Montagnes, CCM

Adriano Camelo
Marie-Hélène Camelo

Société Féline Neuchâtel-Jura, SFNJ

Patricia Casagrande
Mireille Correvon

Rassekatzenvereinigung Ostschweiz, RKVO

Michael Friedauer
Marius Thorn
Sans 3^{ème} délégué

Société Suisse du Chat de Race, SSC

Sandra Achermann
Martin Wahl
Kerstin Wick

Società Felina Ticinese, SFT

Nelly Badea
Sans 2^{ème} délégué

Cat Club Vaud, Valais + Fribourg, CCVV+F

Sandro Chiavuzzo
Isabelle Maillard Chiavuzzo
Sans 3^{ème} délégué

Katzenclub Züri-Leu, ZL

Louise Hofstetter
Sans 2^{ème} délégué
Sans 3^{ème} délégué

Auditeurs : Cathy Ducommun e Hans-Peter Lang

1. Bienvenue et appel

Compte tenu de l'absence du Président Alfred Wittich Soojarit pour cause de maladie, du vice-président Jürg Keller Friskovec pour cause d'exposition à l'étranger et du trésorier adjoint Catherine Meyer Körber pour cause de maladie, les membres du comité central se sont répartis l'organisation de l'assemblée des délégués 2022 comme suit :

Stephanie Feyfar dirige la réunion à la place du Président, tandis que Wanda Dadò s'occupe du protocole. Les présentes sont d'accord avec cette modalité.

Stéphanie salue les participants et les visiteurs présents. Elle ouvre l'Assemblée à 10h10.

Nombre de votes présents : **32**, majorité absolue : **17**. Majorité qualifiée : **22**.

Les personnes présentes se sont levées pour observer une minute de silence à la mémoire des membres qui sont décédés au cours de l'année écoulée, et en particulier à la mémoire de Gertrud Pini, récemment décédée.

2. Election des scrutateurs

Monica Haas et Marius Thorn sont élues à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

Il n'y a pas d'observations et l'ordre du jour est mis aux votes et approuvé à l'unanimité

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 16 octobre 2021

Il n'y a pas d'observations et le procès-verbal est mis aux votes et approuvé à l'unanimité

5. Approbation du rapport annuel du Président

Il n'y a pas d'observations et le rapport annuel est mis aux votes

Résultat du vote : 29 oui, 0 non, 3 abstentions

Le rapport annuel du Président est approuvé.

6. Approbation des comptes 2021, du rapport des réviseurs des comptes avec décharge au comité

Manuela Schaffner détaille les comptes.

Il n'y a pas d'observations et les comptes 2021 sont mis aux votes

Résultats des votes :

Comptes 2021: 32 oui, 0 non, 0 abstentions

Rapport des réviseurs : 32 oui, 0 non, 0 abstentions

Décharge au comité : 32 oui, 0 non, 0 abstentions

Stephanie Fayfar remercie du travail.

7. Lecture du rapport annuel de la commission technique

Le rapport de la commission technique est pas lu par Michael Friedauer

8. Elections pour le prochain mandat

Commission technique

Président de la commission technique, Michael Friedauer proposé par le KAS est mis aux votes

Résultat du vote : 29 oui, 0 non, 3 abstentions

Michael Friedauer est élu Président de la commission technique

9. Approbation du budget 2022

Il n'y a pas d'observations et le budget 2022 est mis aux votes

Résultat du vote : 32 oui, 0 non, 0 abstentions

Le budget est accepté à l'unanimité

Stephanie Feyfar remercie la Trésorière Manuela Schaffner pour son travail

10. Fixation des cotisations et taxes à la FFH

La proposition des cotisations et les taxes, telle que formulée par le CC, est mise au vote et accepté à l'unanimité

11. Propositions KECB

Proposition 1 : Proposition de modification de l'article 17 des statuts de la FFH, 1 part
Jürg Habegger KECB a expliqué la proposition aux présentes et une brève discussion a suivi.
La proposition est ensuite mise aux votes

Résultat du vote : 31 oui, 0 non, 1 abstention

La proposition est acceptée et le changement entre en vigueur immédiatement

Proposition 2 : Proposition de modification de l'article 17 des statuts de la FFH, 2 part
Jürg Habegger KECB a expliqué la proposition aux présentes et une discussion a suivi.
La proposition est ensuite mise aux votes

Résultat du vote : 12 oui, 16 non, 4 abstention

La proposition n'est pas acceptée

13. Divers

I cat

Isabelle Maillard souligne qu'avec le programme i-cat, il n'est pas encore possible d'organiser une exposition d'1 jour avec 2 certificats (2 jours, 4 certificats).

Elle propose une solution facilement adaptable, qui n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour cette année en attendant, que le programme soit adapté. Elle en a déjà parlé avec Hans Peter Lang.

Adriano Camelo souligne aux personnes présentes comment le CCM, le KCbB et d'autres clubs sont chaque année contrôlés lors de leurs expositions félines par leurs offices vétérinaires cantonaux et sont exhortés à respecter les nouvelles règles de l'Office vétérinaire fédéral.

Il appelle tous les autres clubs de Suisse à se conformer aux règles imposées afin d'être solidaire avec les clubs les plus sous pression.

Notamment d'attribuer une double cage à chaque chat pesant plus de 4 kg, et de respecter les règles concernant les rideaux et le contenu des cages.

Lors de la dernière exposition à La Chaux de Fonds, un excellent travail a été réalisé tant par l'organisation que par la déléguée du CC Wanda Dadò, qu'il remercie avec un cadeau.

Wanda a remercié pour l'hommage et exhorte les autres clubs à respecter les règles autant que possible.

Elle informe les présents que lors de cette exposition, le dimanche, une inspectrice de l'office vétérinaire a effectué un contrôle approfondi, qui a donné lieu à un excellent rapport. L'inspectrice a remercié les organi-

sateurs pour ce qu'ils ont fait pour le bien-être des animaux et a noté la différence avec les autres expositions, organisées par des clubs indépendants, en Suisse romande.

Cela pourrait être une bonne occasion de faire de la FFH une Fédération qui protège le bien-être des animaux et de faire en sorte que la FFH se distingue des autres clubs indépendants.

Wanda souligne que l'exposition d'un jour avec 2 certificats pourrait être une solution pour permettre aux expositions de la FFH de se tenir également dans de petites salles, comme elles l'étaient souvent par le passé en Suisse alémanique, tout en respectant les nouvelles règles de l'Office vétérinaire fédéral (attribution de la double cage aux chats de plus de 4 kg).

Intervient monsieur Ruedi Haas. Dans son rôle d'expert pour les fermes BIO, il est souvent confronté au respect des animaux. À plusieurs reprises, des personnes lui ont fait remarquer à quel point il était paradoxal qu'il effectue cette tâche et que, le week-end, il emmène ses chats en exposition dans de petites cages. Il pense qu'il serait utile et juste de respecter ces règles lors des expositions de la FFH.

Il est demandé d'adapter le formulaire d'inscription à l'exposition pour inclure le poids des chats. La proposition est accueillie favorablement par les membres présents.

Cages expositions

Le problème des cages d'expo fournies par monsieur Meyer est également souligné lors de cette réunion et il est rappelé qu'une solution doit être trouvée dans les meilleurs délais.

Wendel Soop a reçu une offre du CCVVF pour la location des « cages du pool » et considère le prix bas comme du « dumping »

Sandro Chiuavuzzo souligne que les cages sont celles du CCVVF et non celles d'une entreprise qui cherche à faire du profit.

L'offre individuelle que le CCVVF fait pour chaque club comprend, le transport effectué par un transporteur et une petite partie qui est allouée à l'entretien des cages.

Stephanie Fayfar considère que le mot « dumping » est incorrect et souligne qu'il est louable pour un club de se mettre à la disposition d'autres clubs sans faire de profit financier. Les personnes présentes ont applaudi cette initiative.

70 ans de FFH

Stefanie invite les personnes présentes à faire des propositions sur la manière de marquer cette étape importante.

Mme Walker dit qu'elle n'est pas en mesure de faire une proposition également parce qu'il n'y avait aucune information sur la convocation à ce sujet.

Manuela Schaffner souligne que dans le budget 2022, ce poste est présent et donc que les clubs auraient dû savoir qu'une célébration serait prévue.

Wendel Stoop demande si les rosettes FIFe pour les expositions sont encore disponibles et demande qu'elles soient livrées aux clubs avec l'ordinateur pour le secrétariat de l'expo.

Stéphanie remercie le club ZL pour l'apéritif offert et clôt la séance à 11h00.

Pour le procès-verbal

Wanda Dadò, Caveragno, 16 mai 2022